

## **Appel à candidatures au stage de préparation au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)**

**Rentrée scolaire 2024-2025**

### **RÉFÉRENCE ET CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE**

Décret n°2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée.

Arrêté ministériel du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Arrêté ministériel du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

Circulaire ministérielle DGESCO n°2017-026 du 14 février 2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au CAPPEI.

### **MODALITÉS DE CANDIDATURE**

Les enseignants titulaires intéressés par la formation spécialisée préparant au CAPPEI sont invités aux réunions d'information organisées à leur intention qui se tiendront **en visioconférence** :

- **le mardi 21 novembre 2023 de 17 heures 30 à 18 heures 30.**

pour la zone B : **bassins d'ARRAS - SAINT-POL – BÉTHUNE-BRUAY**

Les enseignants intéressés devront envoyer un courriel à la DSDEN 62 – Division des personnels – bureau A1 à : [ce.i62dp-a1@ac-lille.fr](mailto:ce.i62dp-a1@ac-lille.fr) avant le 17 novembre 2023 afin d'obtenir le lien pour la visioconférence.

- **le mardi 21 novembre 2023 de 17 heures 15 à 18 heures.**

pour la zone C : **bassins de LENS – HÉNIN – LIÉVIN**

Les enseignants intéressés devront envoyer un courriel à la DSDEN 62 – Division des personnels – bureau A1 à : [ce.i62dp-a1@ac-lille.fr](mailto:ce.i62dp-a1@ac-lille.fr) avant le 17 novembre 2023 afin d'obtenir le lien pour la visioconférence.

- **le jeudi 23 novembre 2023 de 17 heures 30 à 18 heures 30.**

pour la zone A : **bassins de SAINT-OMER – CALAIS – BOULOGNE – MONTREUIL,**

Les enseignants intéressés devront envoyer un courriel à la DSDEN 62 – Division des personnels – bureau A1 à : [ce.i62dp-a1@ac-lille.fr](mailto:ce.i62dp-a1@ac-lille.fr) avant le 21 novembre 2023 afin d'obtenir le lien pour la visioconférence.

Ces réunions d'information, animées par les inspecteurs de l'éducation nationale des circonscriptions ASH, ont pour objet d'éclairer le choix des candidats. Toutes précisions sur les différentes formations, l'accès possible aux emplois sur un poste spécialisé, les engagements qu'ils prennent en s'inscrivant à la préparation du CAPPEI et le calendrier des opérations de recrutement seront communiqués aux candidats.

Le dossier de candidature est joint à cet appel à candidatures, ainsi que la liste des centres de formation CAPPEI et la procédure d'envoi du dossier.